

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO « FORMULAIRE TYPE ENTREPRISES DE DEMANDE D'UN ÉCO-PRÊT A TAUX ZÉRO INDIVIDUEL RÉHABILITATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF - MÉTROPOLE ET DOM »

APPLICABLE À COMPTER DU 1er JUILLET 2019 À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les travaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A, et <u>que le dispositif ne consomme pas d'énergie.</u>

L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif et aux travaux nécessaires éligibles. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une <u>amende d'un montant égal à 10% du montant non justifié</u> des travaux.

| Logement |
|--|
| Adresse de réalisation des travaux : |
| N° Voie |
| Code postal Ville |
| Odde postali |
| |
| Caractéristiques des travaux Nature des travaux réalisés : |
| |
| Coût total éligible revenant au logement * = TTC |
| * Le coût total éligible s'apprécie en excluant la pompe de relevage, ou tout autre dispositif consommant de l'énergie le cas échéant. |
| Plafond de l'éco-prêt à taux zéro = 10.000,00 € TTC |
| Identité entreprise |
| Nom de l'entreprise : |
| N° SIRET : |
| Fait à : le |
| Signature |
| |
| |
| |
| |
| À remplir par le service public d'assainissement non collectif ou délégataire lors du contrôle du projet du dispositif d'assainissement |
| Je soussigné(e) : |
| Technicien SPANC de la Collectivité ou par délégation de la société |
| atteste que les travaux prévus et que le coût total des travaux mentionnés dans le devis respectent les prescriptions techniques définies en application de l'article R.2224-17 du code général des collectivités territoriales. |
| Fait à : le Signature |
| |